

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DE
L'ISERE

ARRONDISSEMENT DE
VIENNE

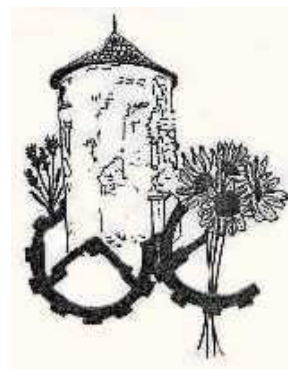
Tél. 04 74 54 42 07

Fax 04 74 54 58 80

mairie-lemottier@wanadoo.fr

www.lemottier.fr

COMMUNE DE LE MOTTIER



Réunion du Conseil Municipal du 7 Décembre 2016

Présents : MM. DETROYAT Bruno, MOYROUD Nicolas, PRUDHOMME Julien, ALBERT Etienne, GENEVEY Jean-Noël, Mmes REYNAUD Françoise, MAZET Elsa, Mme DELEGUE Sandrine, MONTABON Marie-Christine, GINET Véronique, BUTTIN Véronique, BOURY Anne-Lise.

Excusé : M. GONON Gérard

Pouvoir : M. Gérard GONON donne pouvoir à Mme Françoise REYNAUD.

Secrétaire de séance : BUTTIN Véronique

Point trésorerie :

316.517,07 € dispo.

Point Budgets au 25 Novembre :

Fonctionnement : Dépenses :	314.402,00 €
Recettes :	413.138,00 €

Investissement : Dépenses :	241.660,00 €
Recettes :	322.937,00 €

Anciens locaux cantine / garderie périscolaire :

Des particuliers souhaitent pouvoir louer cet espace pour de petites réceptions. Cette possibilité sera étudiée début 2017. Il serait nécessaire de rendre l'accès indépendant à partir de l'ancienne cour d'école (BP 2017).

Cabinet infirmier :

Le cabinet « ALIZE » s'est déplacé à La Côte Saint André.

Les locaux seront mis en location pour un usage similaire ou modifiés en studios (BP 2017).

Echanges prépa BP 2017 :

- Pour info, la « Région » propose un plan en faveur de la ruralité qui pourrait permettre l'aide à certains équipements (40 % sous conditions).
- Il sera nécessaire d'envisager à moyen terme la création d'un local technique.

Vœux municipalité :

M. le Maire suggère de n'inviter aucune « personnalité » le 7 Janvier 2017.

Aide aux Associations :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'accorder les subventions suivantes au titre de l'année 2016 :

- A.D.M.R.	300,00 €
- Don du sang	200,00 €
- Sou des Ecoles	700,00 €
- Coopérative Scolaire	500,00 €

Les crédits nécessaires figurent à l'article 6574 du Budget Primitif 2016.

Modification des statuts de Bièvre Isère Communauté :

Monsieur le Maire explique que la loi NOTRe redéfinit les compétences des collectivités territoriales, dont notre communauté de communes, en leur attribuant de nouvelles compétences (obligatoires ou optionnelles).

Cette modification a été validée par le conseil communautaire le 26 septembre 2016, notre commune est appelée à se prononcer.

Le Conseil Municipal, unanime, émet un avis favorable à cette modification.

Questions diverses :

- *Abribus place de la fontaine* : un devis de 3.600 € a été établi par O. FRANCO pour un bel abri. Le Conseil Municipal demande le lancement de la commande.
- *Aire de lavage de La Croix Chevalier* : signature du bail et de la convention vendredi 16 décembre 2016.
- *Désherbage mécanique et thermique* : une réunion avec Nantoin et Longechenal aura lieu pour mutualisation.
- « *Parking chasseurs* » à la Vie du Berger : les plantations auront lieu en décembre.
- *Info mouvement de personnel* :
Christel SAGNES reprendra son poste le 1^{er} Février 2017.
Jocelyne LAURENCIN fera valoir « ses droits à la retraite » au printemps 2017.

Séance levée à 22 h 30.